

## **Proposition de numéro spécial de la Revue Economique**

### **La transition écologique : vers un changement de paradigme monétaire et financier ?**

Jézabel Couppey-Soubeyran (Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne & Chaire énergie et prospérité)

Etienne Espagne (Agence Française de Développement, CERDI)

---

Lors de la COP21 à Paris en décembre 2015, près de 200 pays du monde entier ont consenti à l'objectif de limiter l'augmentation des températures en deçà de 2°C par rapport aux temps préindustriels en poursuivant leurs efforts pour atteindre la cible de 1,5°C. Le rapport « Global warming of 1.5°C » (IPCC, 2018) a mis en lumière l'ampleur des transformations nécessaires pour atteindre cet objectif. Parvenir conjointement à enrayer les pertes de biodiversité (IPBES, 2019) et à maintenir les activités humaines à l'intérieur de limites de viabilité planétaires (Steffen et al., 2015) implique bien davantage qu'un simple chiffrage d'investissements nouveaux ou à réorienter, comme la COP15 à Kunming le montrera à la fin de l'année 2020. Le secteur financier et monétaire doit se transformer dans toutes ses dimensions : les actifs doivent verdir au bilan des banques, des gestionnaires d'actifs et autres fonds d'investissement, les comportements financiers doivent verdir, la politique monétaire et la régulation financière doivent verdir ... et la taxonomie de ce qui peut être considéré comme « vert » doit se construire et évoluer au fil des évolutions technologiques et des avancées dans la compréhension des bouleversements environnementaux.

#### **Axe 1 – Portée et limites de l'approche financière par le risque pour la transition écologique.**

La prise de conscience a débuté. En témoigne l'émergence de discours sur les « actifs échoués » (actifs dévalorisés dans le cas d'une transition écologique effective), sur les « risques physiques et de transition » (possibilité d'une crise financière liée à une transition trop rapide ou au contraire trop tardive), sur une « tragédie des horizons » (Carney, 2015), ou encore sur la nécessaire transparence de l'information financière vis-à-vis du contenu en carbone des choix de portefeuille. Ces concepts captent-ils pour autant bien la nature du problème de la transition écologique pour le système monétaire et financier ? Quelles transformations induisent-ils (stress-tests climatiques, marchés d'obligations vertes, règles micro et macro-prudentielles vertes) ? Dessinent-ils des perspectives à la hauteur des enjeux soulignés par les scientifiques du climat et de la biodiversité ?

#### **Axe 2 – Finance transformationnelle et nouveaux paradigmes monétaires pour la transition.**

Au-delà des réflexions à mener sur les risques nouveaux (essentiellement liés au climat aujourd'hui, mais qui s'ouvriront à n'en pas douter à d'autres frontières écologiques) pour le secteur financier et les pratiques du secteur financier à faire évoluer, la transition écologique invite également à élaborer le cadre possible d'un nouveau paradigme monétaire et financier (Aglietta et Espagne, 2016). Ce que l'on nomme aujourd'hui la macroéconomie écologique s'attaque à poser ces prémisses, incluant au même niveau « épistémologique » une comptabilité des flux monétaires et de matières dans l'économie. Cette approche a ses limites (Svartzman et al., 2019) en ce qu'elle raisonne à système institutionnel constant, là où l'histoire des transitions technologiques et énergétiques montre une profonde adéquation entre systèmes financiers et système énergétique dominant du moment (Perez, 2002). Comment définir alors un système monétaire et financier incorporant et soutenant pleinement la

transition écologique ? À quelle échelle spatiale doit-il se déployer (des monnaies locales à une échelle territoriale aux droits de tirage spéciaux verts à l'échelle internationale) ? Peut-on verdir les objectifs des banques centrales ? Quel nouvel agencement institutionnel serait souhaitable entre banques commerciales, banque centrale et gouvernement ? Quels circuits de financement nouveaux, dépassant la traditionnelle dichotomie entre ressources publiques et privées, permettraient la préservation et la réhabilitation de ces nouveaux communs globaux ?

### **Axe 3 – Des circuits financiers Nord -Sud bouleversés par la transition écologique ?**

Ces réflexions, naissantes aujourd'hui dans les pays européens principalement, sont aussi d'une puissante actualité dans les pays en développement et émergents. Ces derniers sont les plus soumis aux impacts climatiques et sur la biodiversité, en même temps qu'ils ont à faire des choix en matière d'infrastructure décarbonée qui seront décisifs pour la dynamique planétaire au XXIème siècle. Des conditions financières dégradées par les tensions commerciales et le ralentissement économique qui s'amorce dans les principaux pays du Nord contraignent pourtant les décisions relatives à une transition écologique. Les pays du Sud ont à la fois moins de possibilités de se prémunir des effets de l'inaction climatique et écologique et un cadre institutionnel spécifique qui rend difficile la mise en œuvre des politiques traditionnellement préconisées de prix du carbone ou de paiement pour les services écosystémiques. Quelles sont les difficultés institutionnelles spécifiquement rencontrées par les pays en développement dans le financement de l'atténuation et de l'adaptation ? Quels outils d'aide peuvent être explorés dans le cadre d'une solidarité Nord-Sud ? Quel est l'état actuel de la finance climat dans les pays émergents et quelle est son efficacité ?

Ce numéro spécial de la Revue Economique tentera d'aborder ces différentes questions empiriques et théoriques, en accueillant des contributions suivant ces trois axes. Les articles pourront notamment proposer (sans limitation) des études de cas régionales ou nationales, des analyses plus théoriques au niveau global (mettant l'accent sur la relation Nord-Sud), des réflexions méthodologiques sur le rôle de la monnaie dans la transition écologique, ainsi que des recommandations de politique publiques axées notamment sur l'évolution de la politique monétaire et de la régulation financière. Les articles sélectionnés seront examinés en double aveugle.

Les articles seront soumis sur cette plateforme : <https://reveco.hypotheses.org/comment-soumettre-un-article>.

#### **Éditeurs invités:**

Jézabel Couppey-Soubeyran (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne & Chaire énergie et prospérité),  
Etienne Espagne (AFD/CERDI),

**Un workshop, co-organisé par l'AFD et la Chaire énergie et prospérité, sera organisé le 8 juillet 2020 dans les locaux de l'AFD.** Les travaux invités à y être présentés pourront être soumis à publication dans ce numéro spécial.

**Invitation au workshop ([espagnee@afd.fr](mailto:espagnee@afd.fr) et [jezabel.couppey@univ-paris1.fr](mailto:jezabel.couppey@univ-paris1.fr)) :**

- abstract long : **1er mai 2020**;
- document de travail : **15 juin 2020**

**Soumission à la Revue Economique (<https://reveco.hypotheses.org/comment-soumettre-un-article>) : 1er septembre 2020**